SCEA LAURIN

Société civile au capital social de
182 500 euros
14 Haut Veneuil - 37320 ESVRES
RCS TOURS N° 812 595 817

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/12/2017 à effet du 31/12/2017, la collectivité des associés a décidé de nommer gérant de la société Monsieur David LAURIN demeurant au 12 Haut Veneuil - 37320 ESVRES en remplacement de Monsieur Patrick LAURIN et de Madame Mireille LAURIN née MARTINEAU, démissionnaires.

Toutes les pièces ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de TOURS.

POMPES FUNEBRES POTTIER

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000,00
Siège social : 27 rue Les Ees
37600 LOCHES
531 536 837 RCS TOURS

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

De l'AGE du 15/01/2018, il résulte une extension de l'objet social à l'activité de marbrerie (fabrication de caveaux, vente et pose de monuments funéraires, etc.), à compter du même jour.

Pour avis, le président.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
31 rue des Granges Galand - BP 30332
37553 SAINT-AVERTIN CEDEX

LTM Marquenet

Société civile immobilière au capital
de 1 000 euros
Siège social : ZA La Vinerie -
2 rue Edouard André
37150 LA CROIX EN TOURAINE

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 janvier 2018 à SAINT-AVERTIN (37), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LTM Marquenet

Forme : Société civile immobilière

Siège : ZA La Vinerie - 2 rue Edouard André - 37150 LA CROIX EN TOURAINE

Objet : l'acquisition, directement ou par voie de crédit-bail, de tous biens immeubles, construits ou non, la construction et l'aménagement de tous bâtiments, à usage professionnel, industriel, artisanal, commercial ou d'habitation ; la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles, et plus généralement, la mise en valeur du patrimoine de la société.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital : 1 000 euros

Gérance : M. David MARQUENET demeurant 6 rue du Puits - 37150 FRANCUEIL.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément des associés dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts

Immatriculation de la Société au RCS de TOURS.

Communauté Touraine-Est Vallées

Communauté de communes Touraine-Est Vallées

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VOUVRAY

Par arrêté n° 02/2018 du 22 janvier 2018 M. le Président de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet relative à la construction d'une nouvelle brigade de Gendarmerie au lieudit « Les Quarts de la Gaudrelle » sur la commune de Vouvray et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Vouvray.

A cet effet, Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné M. Joël BROSSEAU (Inspecteur de permis de conduire à la retraite) en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Vouvray, ainsi que le registre d'enquête publique (côté et paraphé par le commissaire enquêteur) seront tenus à disposition du public en mairie de Vouvray (1 rue Léon Gambetta) du 12 février au 16 mars 2018 inclus aux jours et heures d'ouverture de la mairie : 8h30-12h30 et 13h30-17h00 les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 le jeudi et de 10h00 à 12h00 le 1er et 3ème samedi de chaque mois. Le dossier de déclaration de projet sera également consultable au siège de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées (48 rue de la Frelonnerie - 37 270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Le dossier de consultation sera également consultable sur les sites www.vouvray37.fr et www.tourraineestvallées.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête publique en mairie de Vouvray, ou les adresser par courrier à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur en Mairie de Vouvray : 1 rue Léon Gambetta - 37210 VOUVRAY, ou encore par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@vouvray.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Vouvray le :

- Lundi 12 février 2018 de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 21 février 2018 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 02 mars 2018 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 08 mars 2018 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 16 mars 2018 de 14h00 à 17h00.

Un mois après la clôture de l'enquête, le public pourra consulter, pendant une durée d'un an, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Vouvray et en Communauté de Communes Touraine-Est Vallées aux jours et heures habituels d'ouverture.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées.

Notaire

«SELARL «LAROCHE GIRAULT»
Notaires
A 49007 (ANGERS Cedex01)
1, place André Leroy BP 90754

Suivant acte reçu par Maître Franck LAROCHE, notaire au sein de la SELARL LAROCHE GIRAULT, le 10 janvier 2018 contenant aménagement de régime matrimonial,

Monsieur, William Pierre Marc Franck POIGNONEC architecte & Madame, Valérie HERON, assistante de direction son épouse, demeurant ensemble à CRAVANTLES-COTEAUX (37500) 3 la Chapellerie.

Monsieur est né à GISORS (27140) le 5 septembre 1958. Madame est née à MAISON-LAFFITE (78600) le 20 janvier 1967.

Mariés à la mairie de CHINON (37500) le 25 avril 2009 sous le régime de la communauté de bien réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code Civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Stéphane SOURDAIS notaire à CHINON (37500), le 21 avril2009.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Ont aménagé leur régime matrimonial par l'adjonction d'une clause de préciput.

Pour extrait certifié conforme: Me LAROCHE

Toutes les oppositions éventuelles seront à faire au notaire susnommé.»

Société Civile d'Exploitation Agricole DOMAINE BOUCHET

Société civile au capital de 70 000 euros
RCS TOURS N° 488.599.432
43 bis route de Saint Aignan –
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/11/2017, la collectivité des associés a notamment décidé à compter du 01/11/2017 la nomination en qualité de cogérant de Monsieur Alexandre BOUCHET, demeurant 28, rue Christophe Plantin – 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE.

Toutes les pièces ont été déposées au Greffe du TC de TOURS.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date à TOURS du 18/01/2018 d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée L'ATELIER DE LA CORDONNIÈRE, au capital de 1000 euros, siège social: 10, rue Georges Courteline, 37000 TOURS, objet social: Toutes activités liées à la cordonnerie, maroquinerie, bagagerie; Vente d'accessoires et de produits d'entretien; Services minutes, plaque auto, gravure, affûtage, tampons, cartes de visite, faire-part, reproduction de clés; Sellerie, bourrellerie, Vente d'articles chaussants; Fabrication d'articles sur mesure se rattachant aux spécialités ci-dessus; Toutes prestations de services notamment la dispense de cours et de stages se rattachant aux spécialités ci-dessus; durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. La gérance est assurée par Mme Cindy VÉSIN dmt 1, rue de la République 37330 CHATEAU LA VALLIERE. La société sera immatriculée au RCS de TOURS. Pour avis, la gérance.

AZAY NOTA GROUP
10 rue Gustave Eiffel - B.P. 19
37190 AZAY LE RIDEAU

AVIS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE

Conformément à l'article L 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

A AZAY LE RIDEAU (37) Parcelle de taillis située Lieu-dit Les perruches de la Bobinière, cadastrée section AH numéro 349, d'une superficie de 28a 78ca.

A VALLERES (37) Parcelle de Taillis située Lieu-dit Pré Cottereau, Cadastrée section ZB numéro 162 d'une superficie d'1ha 43a 60ca.

Moyennant le prix de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR), frais en sus à la charge de l'acquéreur, payable comptant au jour de la signature de l'acte authentique de vente.

Le transfert de propriété aura effet à compter du jour de la régularisation de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Me Laureline SCHAFFHAUSER, notaire à AZAY LE RIDEAU 10 rue Gustave Eiffel, BP 19 par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour unique insertion.
Le notaire.

CHACOT

Société Civile Immobilière au capital
de 152.45 euros
Siège social : Route de Tours
37500 CHINON
377 959 820 RCS TOURS

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, il résulte que:

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2017 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : Michèle COTENS demeurant 12 Rue Pascal 49400 SAUMUR, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé chez Michèle COTENS au 12 rue Pascal 49400 SAUMUR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOURS.

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2017, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Madame Michèle COTENS, ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du mali de clôture de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée au RCS de Tours.

Pour avis, le liquidateur.

WALTER & GARANCE
AVOCATS

WALTER ET GARANCE
Société d'Avocats inscrite au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant- BP 90406-
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 05/01/2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée LA SIRENE au capital de 5.400 euros dont le siège est fixé au 9 Allée Claude Monet - 37550 SAINT AVERTIN, ayant pour objet L'acquisition, la propriété, la prise à bail et la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur administration, leur exploitation et leur mise en valeur sous toutes formes et tous travaux de construction ou d'aménagement. La durée a été fixée à 99 ans. La société sera immatriculée au RCS de TOURS. Décisions collectives des associés : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cession des actions : agrément de la Collectivité des Associés à la majorité en nombre des associés représentant les deux tiers des voix. Président : M. Christophe MARTIN demeurant 9 allée Claude Monet 37550 SAINT AVERTIN, Directeurs généraux : M. Nicolas MARTIN demeurant 381B rue de Morel 59500 DOUAI et Mme Estelle MARTIN demeurant 12 rue François Espaud 8430 LA BOISSIERE DES LANDES. Pour avis

Par arrêté, en date du 21 décembre 2012, modifié par arrêté du 25 février 2015 - art. 2, le journal «TERRE DE TOURAINE» est habilité officiellement à recevoir pour l'année 2017, pour l'ensemble du département d'Indre-et-Loire, les annonces légales et judiciaires, les actes de Sociétés, ainsi que les appels de candidatures des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et la publicité des décisions de rétrocession des biens préemptés par ces sociétés. Le prix du mm/colonne est fixé par arrêté : 1,82 euros HT. Tél. 02 47 28 30 02 - Fax : 02 47 28 79 36 - e-mail : legales@terredetouraine.fr

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

EXTRAIT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2017

Réunie le 21 décembre 2017, commission nationale d'aménagement commercial a accordé un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par la SCI TOURS IMMO pour la création d'un ensemble commercial de deux cellules non alimentaires d'une surface de vente de 986 m² sur la commune de Chambray-les-Tours.

Cet avis se substitue à l'avis défavorable du 29 août 2017 de la commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire, suite au recours exercé par la SCI TOURS IMMO.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Couscher
CS 74046
49412 SAUMUR CEDEX

SAS SERENA

au capital de 5000 euros
Siège social : 147/149 rue St François
37000 TOURS
821 781 457 RCS TOURS

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 20 décembre 2017, le siège social a été transféré de 147/149 rue St François 37000 TOURS à ZA de la Gravette, 6 rue Jean Baptiste Perrin, 33200 EYSINES, à compter du 1er janvier 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS de l'ancien siège : TOURS
RCS du nouveau siège : BORDEAUX

Pour avis.

Notaire

SELARL «Office Notarial de SAINT AVERTIN»
Notaires associés
15, rue des Granges Galand
37550 SAINT AVERTIN

En application de l'article L331-19 et suivant du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants:

Commune de SAINT BRANCH (37320) Parcelles de bois taillis : Section YB n° 106 « Sur la Bonde » pour 22a ; Section YB n° 108 « Sur la Bonde » pour 20a 60ca ; Section YB n°115 « Sur la Bonde » pour 23a 57ca ; Section YC n° 97 « Le champ du Four » pour 16a 44ca ; Section YC n° 116 « Le Champ du Four » pour 45a 20ca, Section YC n° 119 « Le Champ du Four » pour 16a 36ca ; section YC n° 121 « Le Champ du Four » pour 10a 17ca et YC n°123 « Le Champ du four » pour 17a 33ca. Conditions de la vente : Cette vente aura lieu aux conditions suivantes :

1° L'entrée en jouissance aura lieu le jour de la signature authentique.

2° L'acquéreur supportera les servitudes passives pouvant grever lesdits immeubles et profitera de celles actives.

3° Il acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.

4° Il acquittera tous les frais de la vente.

Le prix de vente de l'ensemble des parcelles est de 3.200 Euros, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës aux biens ci-dessus sus désignés bénéficiant d'un droit de préférence, ils disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de SAINT BRANCH pour exercer leur droit de préférence, aux prix et conditions sus indiquées, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à :

Monsieur Serge LE BIDRE, 4Bis Rue Paul cocteau 37320 ESVRES.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence. Lorsque plusieurs propriétaires voisins exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien. Ce droit de préférence peut être primé par le droit de préemption dont bénéficie les personnes morales chargées d'une mission de service public par le code rural et de la pêche maritime ou par le code de l'urbanisme.

Pour avis

Confiez-nous la publication de vos ANNONCES LÉGALES

• Par fax : 02.47.28.79.36

• Par mail : legales@terredetouraine.fr

Tarif 2017 : 1,81 €HT le mm/colonne

DEVIS sur demande

•Particuliers

•Notaires •Avocats

•Huissiers de justice

•Mairies

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Cécile Le Gentil au 02.47.25.21.70

Terre de Touraine

Hebdomadaire d'informations générales, agricoles et rurales
agréé pour les annonces légales
Maison des Agriculteurs - CS 80329
9, bis rue Augustin Fresnel
37173 Chambray-lès-Tours Cedex
Tél. 02 47 28 30 02 - Télécopie : 02 47 28 79 36
terredetouraine@terredetouraine.fr
www.maisondesagriculteurs37.fr

Commission paritaire des journaux et publications n° 0120 T 79495
N° ISSN 1632-4730
Tirage moyen : 6100 exemplaires
Directeur de la Publication : Dominique Malagu
Rédacteur en chef : Laurent Ferré
Responsable administrative : Nadia Bénéteau
Rédaction : Jean-Yves Chauveau, Claire Martinet, Philippe Guilbert, Farida Maaroufi, Agathe Dutkiewicz, Catherine Nack, Julien Primault, Patrice Chasles, Elise Gaisne, Carole Ricter, Audrey Larché et Mathilde Besnier. Concourent à la rédaction les techniciens de la chambre d'agriculture d'Indre et Loire,
Publicité régionale : Caty Bautes Humbert 02 47 25 21 73
Annonces Légales : Cécile Le Gentil 02 47 25 21 70
legales@terredetouraine.fr
Petites annonces : Isabelle Le Noac'h 02 47 25 21 66
Réalisation/Pré-press : Arnaud Legendre
Abonnements : Isabelle Le Noac'h 02 47 25 21 66
Petites annonces et annonces légales au siège du journal
Publicité Nationale : Réussir, 4-14 rue Ferrus Hall B - CS41442 - 75683 Paris cedex 14 - Tél : 01 49 84 03 30.
Edité par la SARL SEPAT au capital de 304,90 euros
Siège social : 9 bis rue Augustin Fresnel, 37170 Chambray-lès-Tours
Impression : La Nouvelle République - Tours (37)
Origine principale du papier : France
Taux de fibres recyclées : 60 %
Journal imprimé sur du papier porteur de l'écolabel européen sous le numéro FR/037/01
Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot 0.01kg/tonne
Prix de l'abonnement : 63,50 euros
Prix du numéro : 1,35 euro